

Genre du véhicule: Voiture de tourisme  
 Marque de fabrication: CHEVROLET  
 Type: Malibu Classic / modèle LAW.. (5 places)  
 Fiche d'homologation N°: CH 0332 40

Constructeur: CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)  
 Identification: sur la plaquette du constructeur = "Malibu LAW19" (Sedan 4p.) ou "Malibu LAW27" (coupé 2p.) et "CH 0332 40" devant le No du châssis = "1W19U.." ou "1W27U.."  
 Plaquette constr.: sous le capot, à gauche, à l'intérieur de l'aile  
 N° du châssis: à gauche, derrière pare-brise  
 Ident. du moteur: "50" à gauche, à l'avant, sur la culasse (frappée par l'importateur)  
 Importateur princ.: GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne  
 Véhicule homologué: 1W19UB407613/1W27UB407759 Signes fixes dans code du type: LAW19 / 1W19U.. resp. LAW27 / 1W27U..

**Chassis**  
 Nombre d'essieux: 2 Nombre de roues: 4  
 Direction: mécanique, assistance hydraulique  
 Transmission: automatique  
 Nombre de vitesses: 3 Entraînement: AR  
 Frein de service: hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AR=limiteur, AV=soupape de dosage  
 Frein auxiliaire: mécanique, à expansion interne, sur les roues AR  
 Frein d'arrêt: identique au frein auxiliaire  
 Ralentisseur: rar différence de pression, lampe-témoin combinée  
 Contrôle 2 circ.:

**Moteur**  
 Marque: CHEVROLET Type: V8-305 26bl  
 Construction: V Temps: 4  
 Carburant: B Position: avant  
 Refroidiss.: eau Nombre cylindr.: 8  
 Alésage: 94,89 Course: 88,39  
 Cylindrée: 4998 CV-impôt: 25,45  
 Puissance en CV: 145 SAE-net à /min: 3800  
 Bruit à proximité 78 dB/A à /min: 2850 \*)  
 Silencieux: 1 = 550x240x130 mm  
 Mesure des gaz: ECE-15; CO 0,3 % à 680 t/min \*\*)  
 Déparasitage: OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

**Carrosserie**  
 limousine  
 Nombre de portes: 2 ou 4 Indic. vit. km/h  
 Ceintures sécurité: SAE-J-4c Rétroviseur: intérieur+gauche  
 Cale: Attelage  
 Antivol: verrouillage de la direction  
 Nombre de places: t 5 av 2 centre ar 3  
 Dimensions: Int. ext.  
 Longueur: 4895 Empattements: 2745  
 Largeur: 1816  
 Hauteur: (coupé 1430) 1450 Voie: av 1486 ar 1467  
 Porte à faux: lat. Voies: av ar  
 av 915 ar  
 ar 1235 Brasquage: g 11300 d 11300  
 Distance volant - vers l'avant du véhicule:

**Poids**  
 avant arrière total  
 Poids à vide: 880 700 1580  
 Charge utile: 110 240 350  
 Poids total: 990 940 1930  
 Garantie fabr.: 2095  
 Dimens. pneus: P195/75 R 14 P195/75 R 14 (Variantes +)  
 Ply / bar: R / 1,8 R / 2,0 voir  
 Charge: 1100 1160 remarques)  
 pour V max: varie selon la marque, min. 160 km/h  
 Jantes: 6 x 14  
 Garantie poids remorquable avec frein: 1497  
 Garantie poids remorquable sans frein: 454  
 Garantie poids de l'ensemble: 1497  
 Poids remorquable testé: 160 km/h  
 Vitesse maximale selon le constructeur: 160 km/h  
 Vitesse maximale testée: km/h  
 charge garantie sur le toit 77 kg

Equipement	SEALED BEAM GUIDE 2B DOT H..	
Feux de route	SEALED BEAM GUIDE 2B DOT H..	
Feux de croisement	A (E) séparés	
Feux de position	DOT A(2)IR(2)S(2)T AP2 78 GUIDE 1A	
Feux rouges	id.	
Feux stop	1 (E) AV <sub>1</sub> AP2 78GM1A ar voir feux rouges	
Clignoteurs	1 ar SAE A 68 DOT	
Catadioptrés	AR <sub>1</sub> oui ar	
Feux de gabarit	1 séparé	
Feux complément.	2 balais avec essuie-glace	
Eclairage plaque	DELCO REMY A+F	
Essuie-glace	ou d'autres modèles homologués	
Avertisseurs		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET Malibu Classic		
Homologation	N° CH 0332 40		
Carrosserie	linousine		
Places	total 5	avant 2	2
Poids à vide	1580	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	25,45
Poids total	2095	Cylindrés	4998

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

\* Mesure du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, 1A 2,29 = 71,5 dB/A.

\*\* Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve sous le capot, sur la plaquette.

+ Variante de pneus : 185 SR 14 AV 1050 (2,0) AR 1090 (2,1) V-max. 180 km/h  
205/70 SR 14 1060 (1,9) 1110 (2,0) 180 km/h.

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en feux clignoteurs latéraux;
- les feux de position/clignoteurs d'origine sont enlevés et remplacés par des feux (E);
- l'orifice de l'échappement est conduit droit vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule;
- les catadioptrés d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A 68 DOT;
- les ampoules d'origine des feux rouges/stop/clignoteurs sont trop puissantes; sont remplacées par des 5/18 watts; (un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine).

A noter dans le permis de circulation:

102 - charge utile de la galerie, max. 77 kg.

Studex, 1.11.77

De et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules